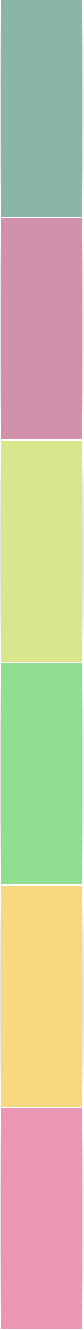


# 10 Actions pour un territoire désirable





Demain, le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France doit être **un projet d'aménagement du territoire** et d'organisation des espaces **qui répond au défi climatique et à la lutte contre les inégalités.**

Nous, **élu-es écologistes au conseil régional**, proposons une approche du SDRIF-E basée sur 6 grands principes : la **Sobriété**, la **Démocratie**, la **Résilience**, l'**Inclusion**, le **Féminisme** et l'**Écologie**.

La **sobriété** doit être notre boussole si nous voulons **agir efficacement contre les vulnérabilités** de notre région. Nous considérons que la Région Ile-de-France doit demain être un levier d'accélération de la transition mais aussi de **résilience** et d'**adaptation des territoires** face aux dérèglements climatiques déjà à l'œuvre.

Nous devons **penser la "démétropolisation"** et apporter de vraies solutions à la problématique du rééquilibrage des territoires. Notre vision du "polycentrisme" ne se fonde pas sur la création de nouveaux "grands pôles urbains", centrés sur la compétitivité, l'attractivité, l'internationalisation. Mais bien sur **des réponses adaptées aux besoins des habitant.es** pour davantage d'**inclusion** et d'égalité en matière des transports du quotidien, d'accès à l'emploi, à la formation, d'accès à des services publics de qualité, à des commerces de proximité, de préservation des espaces de nature, agricoles et forestiers, etc.

Repenser l'aménagement du territoire est une formidable opportunité de créer des liens continus et durables avec les habitant.es, d'inventer de nouvelles formes de **démocratie** pour créer **une culture commune de l'aménagement qui se nourrit des réalités**, qui reconnecte les usager.es avec les institutions.

Il s'agit alors de faire de l'espace public non pas un espace où s'additionneraient, voire se confronteraient des besoins (avec le risque induit d'ancrer les stéréotypes), mais **un espace universel**,

qui dans sa forme empêche concrètement les divisions de genre mais aussi toute autre division discriminatoire.

Concrètement, envisager l'aménagement du territoire sous le prisme du **féminisme**, ou universel, doit se traduire par la **prise en compte systématique de toutes et tous** à travers des critères objectifs (occupation de l'espace public, déplacements, accès au logement).

Pour **mettre en actions cette vision nouvelle**, nous proposons de penser le territoire avec l'**écologie** comme structure des politiques d'aménagement, car c'est ainsi qu'il est possible de prendre en compte les interactions entre écosystèmes et êtres vivants, et par conséquent, l'impact de l'activité humaine sur la nature et la biodiversité, et de **garantir un futur désirable pour la région Ile-de-France.**

**S**OBRIETE

**D**EMOCRATIE

**R**ESILIENCE

**I**NCLUSION

**F**EMINISME

**E**COLOGIE

**1** Viser le **Zéro Artificialisation Brute en 2050** pour mettre un coup d'arrêt à la disparition des espaces agricoles et naturels.

**2** Développer et sacréaliser les trames vertes (végétalisation), bleues (eau), noires (lumière) et brunes (sols) pour **préserver la biodiversité, préserver la ressource en eau et protéger nos terres agricoles nourricières.**

**3** **Abandonner tous les grands projets inutiles**, notamment les nouveaux projets routiers et de grands centres commerciaux.

**4** **Prioriser la production de logement social et très social**, en obligeant au respect de la loi SRU pour assurer un rééquilibrage régional.

**5** **Permettre l'accès au logement pour tou·tes** en limitant la spéculation foncière et immobilière et en encadrant les loyers pour stopper la concurrence.

**6** **Relocaliser les activités industrielles et économiques** en favorisant leur décarbonation, leur sobriété et leur ouverture démocratique sur le modèle de l'ESS.

**7** **Favoriser la mobilité** en installant les activités au cœur des bassins de vie existants pour rapprocher domicile et travail.

**8** **Assurer le rééquilibrage du territoire par un maillage fin des transports en commun** pour répondre aux besoins des populations locales et leur offrir une solution efficace contre la dépendance automobile.

**9** **Développer un réseau cyclable** permettant de relier en toute sécurité les pôles économiques, de transports et les équipements publics.

**10** **Viser la décroissance du trafic aérien** en gelant tout projet d'extension des aéroports franciliens et en déclassant l'aéroport du Bourget pour en faire un espace de renaturation.



Ne pas jeter ce document sur la voie publique



**PÔLE ÉCOLOGISTE**  
CONSEIL RÉGIONAL - ÎLE-DE-FRANCE

   @PoleEcolo\_IDF